



Confédération paysanne
de Mayenne

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Chambre d'agriculture de la Mayenne

Collège 4 – Anciens exploitants et assimilés

Liste présentée par la Confédération paysanne de la Mayenne



Depuis des années, la confédération paysanne se bat pour des retraites décentes. Nous avons ainsi obtenu les lois Chassaigne qui ont permis à beaucoup de chefs d'exploitation de voir leur retraite augmenter (Chassaigne 1) et aux conjoints, conjointes et aides familiaux d'obtenir une revalorisation (Chassaigne 2).

Malgré les améliorations des dernières années, du chemin reste à faire. Situation des poly-pensionnés, des aides familiaux, des conjoints collaborateurs... Les retraites agricoles restent faibles au regard des autres catégories socio-professionnelles.

Des installations nombreuses maintenant feront les cotisants de demain. Voter pour la Confédération Paysanne, c'est peser dans les politiques locales et nationales pour installer davantage d'agriculteurs, pour améliorer les pensions et pour bien vieillir dans des campagnes vivantes !

NOUS DÉFENDONS

UNE RETRAITE DÉCENTE POUR TOUS LES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES

- Droit à une **information fiable** avant de partir en retraite pour anticiper au mieux :
 - ✓ Droit pour chaque usager à un accompagnement par un conseiller MSA, avec rendez-vous en présentiel
 - ✓ Refonte du site *Info retraite* pour qu'il donne une estimation juste des retraites agricoles.
- La **bonification** existante pour les retraités ayant 3 enfants et plus doit être **forfaitaire** et non proportionnelle à la retraite.
- **Indexer sur le SMIC** toutes les retraites inférieures au montant du SMIC pour compenser l'inflation.
- Pour tous les retraités, une pension au moins équivalente au SMIC et indexée sur le SMIC.
- Pour les retraités qui n'ont pas toutes leurs années de cotisation, il existe une **décote** trop importante. Nous demandons qu'elle soit **proportionnelle aux années non-cotisées**.
- **Attribution de points** : conserver le principe de solidarité (accès aux 30 points pour les faibles revenus), tout en incitant davantage à cotiser et à améliorer ses droits (octroi de points supplémentaires à ceux qui cotisent davantage).

NOUS SOUHAITONS

ACCOMPAGNER ET DÉFENDRE LES RETRAITÉS DANS LEUR QUOTIDIEN

- **Préserver des services et commerces de proximité est une nécessité absolue pour maintenir la vie dans nos territoires ruraux.** Pour cela, nous souhaitons :
 - ✓ Maintenir des lieux de rencontre dans nos communes : café, épicerie, bibliothèque...
 - ✓ Une garantie d'accès aux soins : services médicaux et paramédicaux, services de soins à domicile et d'aide à la personne.
 - ✓ Une garantie d'accès aux services publics (*France Services*, école, point-poste...).
- **Remédier à la dégradation des services** : éloignement des services, allongement des délais d'instruction... La dématérialisation systématique accroît la fracture numérique et amoindrit la qualité des services ! Des solutions doivent être trouvées.
- **Exiger que la dignité des personnes en perte d'autonomie soit respectée.** Cela passe par des moyens humains et matériels suffisants pour assurer leur prise en charge, aussi bien lorsqu'il y a maintien à domicile qu'en cas de placement dans un établissement. Nous proposons également la **création d'un fonds spécifique** à cette prise en charge de la dépendance, financé par la solidarité nationale.



Titulaire

Daniel FOUCHER, 64 ans - Le Horps

Ancien exploitant en bovins (lait et viande)

Ancien élu Chambre au collège 1

Suppléante

Marie-France DUVAL, 71 ans - Saint-Pierre-la-Cour

Ancienne exploitante en production cidricole et viande bovine

Ancienne élue Chambre au collège 1

Suppléant

Gilles LARDEUX, 64 ans - Coudray

Ancien exploitant en production laitière bio

**Nous nous engageons à mettre notre expérience et notre disponibilité au service des retraités,
au sein de la Chambre d'agriculture et dans les instances où elle est présente.**

POUR DES CAMPAGNES VIVANTES,
Je vote Confédération paysanne

Chaque voix compte !